



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

MONTIGNY PDC
septembre 2017

DEMANDER PLUS POUR OBTENIR MIEUX

Depuis octobre 2015, la CFDT négocie lors de chaque réorganisation un « volet social » dans le but d'obtenir un petit plus pour les agents qui subissent des changements et/ou s'investissent au cours de la réorganisation.

Malheureusement, l'accord social local qui nous a été présenté hier en bilatérale, par le Directeur de l'Etablissement de SQY est dans la tendance de ce qui se fait ces derniers mois au sein de la DSCC des Yvelines c'est-à-dire : Une fade copie de l'accord de la PDC voisine, sans grand intéressement et intérêt si ce n'est celui de se dire « *c'est mieux que rien* ».

La Poste veut innover en mettant en place des ilots/locaux déportés, la distribution en sacoches comme c'est le cas pour l'équipe de Guyancourt...

Qu'elle innove aussi du côté des indemnités !

**Dans le cadre de la réorganisation de MONTIGNY PDC
la CFDT revendique :**

- **75 €uros d'indemnité pour les personnes changeant de moyen de locomotion (MOLOC).**
- **100 €uros d'indemnité pour acceptation de l'organisation "sacoches".**
- **Des Repos Compensateurs pour les FQ et Encadrants.**



PLUS NOMBREUX, PLUS FORT, ADHEREZ A LA CFDT !